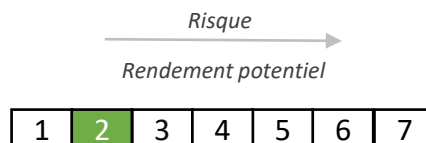


RAPPORT DE GESTION DU 29/01/2021

Objectif de gestion

L'objectif du fonds est de délivrer une performance nette de tous frais de gestion supérieure à celle de l'indice Euro MTS 1-3 ans capitalisé (coupons réinvestis) au moyen d'une gestion discrétionnaire. Le fonds est de classification « Obligations et autres titres de créances libellés en Euro ».

Échelle de risque



Commentaire de gestion

Un début d'année en deux temps pour les marchés financiers : une première partie de mois dans la lignée de la fin d'année, encore portée par les vaccins et l'espoir d'un retour rapide à la normale, et une seconde partie du mois où les risques de confinement réapparaissent et donc marquée par le retour de la volatilité sur les marchés.

Ces épisodes de haut et bas devraient se poursuivre au 1^{er} semestre, mais notre anticipation reste une amélioration progressive de la situation sanitaire, qui devrait déboucher sur un rebond significatif de la croissance mondiale, portée par une consommation forte. L'Asie est d'ailleurs déjà entrée dans cette phase.

Les taux se redressent progressivement en Europe et aux USA, les espoirs d'un retour à la normale l'emportent sur les risques de confinement en Europe.

Nous avons renforcé nos lignes en Bird 23 et Crédit Logement Perp sur le mois.

Principales caractéristiques

Évolution de la VL depuis sa création

Actif net de l'OPCVM	1 632 434,75 €
Valeur liquidative	102,64 €
Nombre de lignes	23
Liquidités	18,08%
<i>Poche obligataire</i>	
Rendement actuariel	1,78%
Maturité moyenne (ans)	2,32
Notation moyenne	BBB
Sensibilité	1,47

En vertu de l'article 314-13 du règlement général de l'AMF (arrêté du 3 octobre 2011), nous ne sommes pas autorisés à communiquer les performances du FCP, la date de création de celui-ci étant inférieure à un an.

Performances

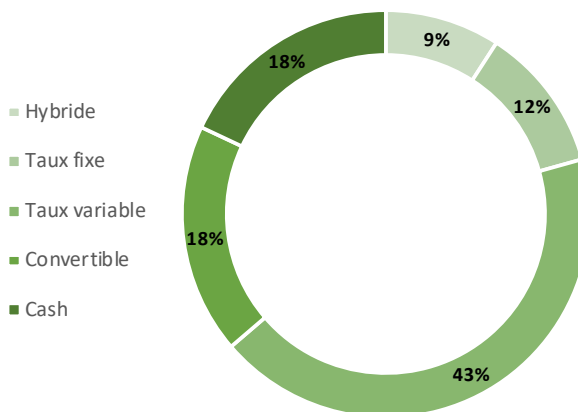
En vertu de l'article 314-13 du règlement général de l'AMF (arrêté du 3 octobre 2011), nous ne sommes pas autorisés à communiquer les performances du FCP, la date de création de celui-ci étant inférieure à un an.

RAPPORT DE GESTION DU 29/01/2021

Principales lignes - Hors OPCVM

TOTAL SE 26/02/2169	6,27%
DAIMLER INTL FINANCE BV 11/05/2022	6,14%
MAISONS DU MONDE SA 06/12/2023 CV	5,26%
CNP ASSURANCES 11/03/2169	5,16%
SANOFI 01/10/2169 CV	4,77%
RENAULT SA 24/10/2169 CV	4,69%
CLARANOVA SADIR 01/07/2023 CV	4,65%
TOUAX SCA-SGTR-CITE-SGT 01/08/2169	4,50%
CNP ASSURANCES 13/03/2169	3,78%
UNIBAIL-RODAMCO SE 01/01/2022 CV	3,17%

Répartition par classe d'actifs



Principaux mouvements

Achats/Renforcements

CREDIT LOGEMENT PERP
BIRD AM 2023

Ventes/Allègements

RADIAN 2021

Répartition par maturité de la poche obligataire

Maturité	< 1 an	1-3 ans	3-5 ans	Perpétuelle
FASTEA Obligations Actives	20,70%	30,32%	3,32%	45,67%

Répartition par notation de la poche obligataire

Notation	A-	BBB+	BBB	BBB-	BB+	B+	B	Total
FASTEA Obligations Actives	18,66%	28,36%	4,13%	21,10%	10,46%	5,00%	6,05%	100,00%
Investment Grade	18,66%	28,36%	4,13%	21,10%				72,24%
High Yield					10,46%	5,00%	6,05%	27,76%

Caractéristiques et informations sur les frais

Statut juridique	FCP	Code ISIN	FR0013182250
Classification AMF créances libellés en Euro	Obligations et autres titres de	Date de création	22/06/2020
Durée d'investissement conseillé	2 ans et plus	Affectation résultat	Capitalisation
Indicateur de référence	EuroMTS 1-3 ans capitalisé	Souscription minimale	1 part
Société de gestion	Fastea Capital	Décimalisation	Millièmes
Dépositaire	CIC	Frais de gestion fixes	0,95% TTC maximum
Souscriptions / Rachats	Avant 12h00	Commission de surperformance	15% de la surperformance du FCP par rapport à son indice de référence
Fréquence de Valorisation	Quotidienne	Commission de souscription	4% maximum
Devise	Euro	Commission de rachat	1% maximum
Eligibilité	Assurance Vie		

Avertissement Ce document est établi par Fastea Capital. Sa remise à tout investisseur relève de la responsabilité de chaque commercialisateur, distributeur ou conseil. Il a été réalisé dans un but d'information uniquement et ne constitue ni une offre ni une recommandation personnalisée ou une sollicitation en vue de la souscription de ce produit. Toutefois en cas de souscription, l'investisseur doit obligatoirement consulter le prospectus de l'OPCVM afin de prendre connaissance de manière exacte des risques encourus notamment le risque de perte en capital et le cas échéant, le risque de liquidité des actifs sous jacents. L'investissement doit s'effectuer en fonction des objectifs d'investissement, son horizon d'investissement et sa capacité à faire face au risque lié à la transaction.